

Formation DCI 2020 Option 4 : Communication via les médias sociaux

DURÉE : 7 HEURES



PROGRAMME DE FORMATION

Programme de formation prévu par l'article R519-12 du Code monétaire et financier pour les intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement

Intitulé de la formation : Formation DCI « Directive Crédit Immobilier ».

Compétences :

L'acquisition de compétences visées par la formation DCI se décompose en 2 parties, une partie tronc commun et une option à choisir. Nous verrons le programme plus en détail ci-dessous.

La formation DCI a pour objectif de remettre à jour les connaissances et les compétences liées à l'exercice de la profession de courtier ou de mandataire en crédit selon les obligations prévues par l'article R519-12 du Code monétaire et financier pour les intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement.

A l'issue de la formation, le stagiaire a les connaissances pour conseiller ses prospects et clients. Elle lui permettra de justifier des compétences indispensables à l'exercice du métier.

Public visé :

Toute personne exerçant le métier d'intermédiaire en opérations de banque. Il n'y a pas de condition de diplôme pour s'inscrire à la formation.

Prérequis :

Les modalités d'accès à cette formation n'exigent aucune connaissance spécifique. La formation s'adresse à toute personne inscrite à l'ORIAS en tant qu'IOBSP, MIOBSP...

La formation étant en e-learning, les stagiaires ont besoin d'un ordinateur / tablette et d'une connexion internet.

Durée de la formation :

Il est prévu une durée de 7 heures pour cette formation c'est-à-dire 4 heures pour les enseignements en tronc commun, les 3 heures restantes sont consacrées à l'option choisie.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Les moyens pédagogiques de déploiement de la formation se feront sur un enseignement en e-learning.

Au moyen d'un accès e-learning, le stagiaire étudiera l'ensemble des savoirs et techniques nécessaires au métier d'IOB. Le temps minimum de formation est de 7 heures. Ce temps prend en compte :

- L'étude des cours sur e-learning ;
- Le contrôle de connaissances et études de cas fournis par l'organisme de formation.

Le responsable pédagogique est à la disposition de chaque stagiaire pour toute question, par mail à contact@orica.fr, par téléphone au 03.62.26.36.50, ou sur l'outil e-learning (question posée en direct).

Modalités d'évaluation :

Dans le cadre d'une évaluation sommative et terminale, il s'agira de justifier les acquis de la formation par un étude de cas ou par un contrôle des connaissances.

Cette évaluation impose une obligation de 70% de bonnes réponses afin de valider la formation.

Taux de réussite à la formation : Le taux de réussite pour cette formation DDA est de 99% (0% d'échec, 1% d'abandon)



PREMIERE PARTIE : TRONC COMMUN (4 HEURES)

COURS 1 : BILAN 2019 ET NOUVEAUTES 2020

1. Crédit immobilier - Bilan 2019 et perspectives 2020

2. Marché de l'immobilier - Bilan 2019 et perspectives 2020

3. Les nouveautés de la loi de finances 2020

COURS 2 : MISE A JOUR DES CONNAISSANCES LCB-FT

1. Généralités sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

2. Le contexte réglementaire et les instances de contrôle

3. Les obligations applicables aux professionnels de la banque et de l'assurance

DEUXIEME PARTIE : COMMUNICATION VIA LES MEDIAS SOCIAUX (3 HEURES)

CHAPITRE 1 : COMPRENDRE LES MEDIAS SOCIAUX ET LEUR USAGE

1. Tour d'horizon des différents médias sociaux à usage professionnel
2. L'utilisation des médias sociaux en quelques chiffres

CHAPITRE 2 : CONCEVOIR VOTRE STRATEGIE DE COMMUNICATION VIA LES MEDIAS SOCIAUX

1. Faire un état des lieux
2. Définir vos objectifs
3. Choisir les médias correspondant à votre stratégie de communication
4. Définir votre ligne éditoriale
5. Ecrire vos contenus

CHAPITRE 3: GERER VOS MEDIAS SOCIAUX AU QUOTIDIEN

1. Quand créer sa présence sur les médias sociaux ?
2. Trouver une organisation
3. Animer votre communauté